

Code : **LBG-PR-TRA-00130-01**

Entrée en vigueur : 2008-03-03

Révision : 2011-07-05

Auteur : Johanne Lussier, Vanessa Laflamme

Approuvée par :

Destinataires :

- Technologistes médicaux, Personnel infirmier, Personnel clérical du laboratoire, Préposés au transport, Transporteurs.

Service :

- Laboratoires

Remplace les procédures suivantes :
Transport de spécimens de diagnostic et de
matières infectieuses
Création : 2004-06-01

OBJET : Transport de spécimens humains exemptés et de matières infectieuses.

1.0 But

La procédure applique les exigences pour être conforme aux règlements sur le transport des matières dangereuses au Canada (RTMD).

Elle répond également à la norme ISO Z15189-03, 5.4.6 :

« 5.4.6 Le laboratoire doit s'assurer que les spécimens ont été transportés au laboratoire

- a) En respectant un délai approprié à la nature des analyses demandées et à la discipline concernée,
- b) À une température spécifiée dans le manuel de prélèvement des spécimens et avec les agents stabilisants recommandés pour assurer l'intégrité des spécimens, et
- c) D'une manière qui garantisse la sécurité du transporteur, des personnes dans leur ensemble et du laboratoire destinataire, conformément aux exigences réglementaires nationales, régionales ou locales. »

2.0 Objectifs

- Identifier les personnes certifiées pour le transport des matières dangereuses afin qu'une supervision des activités reliées à la manutention et à l'expédition de spécimens soient réalisées sous leur responsabilité;
- Procéder à la demande annuelle auprès de Canutec pour l'autorisation d'utiliser le numéro 24 HEURES (613)996-6666 ou *666 (cellulaire);



Confirmation
Canutec 2011.pdf

- Identifier à quelle catégorie le spécimen correspond ou s'il s'agit d'un spécimen humain exempté;
- Sélectionner le type d'emballage adéquat au spécimen;
- Produire la documentation obligatoire (formulaire, bordereau d'expédition);
- Identifier adéquatement le colis : étiquettes selon la catégorie et classe(s) de danger qui s'applique;
- Se conformer, au besoin, aux spécifications de :
 - O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale)
 - I.A.T.A. (Association Internationale des Transporteurs Aériens)
 - O.M.I. (Organisation Maritime Internationale)
- Préparer un plan d'intervention d'urgence pour le transport de matières infectieuses, catégorie A, d'un agent pathogène du groupe de risque 4.



Intervention
d'urgence transport r

Modifications : <http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2009/2009-05-02/pdf/g1-14318.pdf#page=61>

- S'assurer du contrôle de la température durant le transport.

3.0 Principes

La manutention et le transport de substances biologiques doivent être effectués sous la supervision ou par une personne ayant la certification de transport de matières dangereuses. Les particularités concernant l'emballage et les conditions de transport contribuent à l'obtention d'un spécimen intègre et à assurer un environnement sécuritaire pour le personnel en cause.

4.0 Définition des termes

Classes de danger :

Classe 6 : Matières toxiques et infectieuses

Classe 6.2 : Matières infectieuses :

- Virus, bactéries, rickettsies, parasites, champignons
- Déchets médicaux
- Matières biologiques
- Échantillons de diagnostic
- Micro-organismes infectieux génétiquement modifiés



Classe 9 : Produits, matières ou organismes divers (glace sèche (neige carbonique))

- Glace sèche (neige carbonique)



Numéro d'identification :

Le numéro d'identification est un code de 4 chiffres précédé des lettres UN (Nations Unies). Il correspond à une appellation réglementaire :

- UN1845 Dioxyde de carbone, solide (glace sèche – neige carbonique)
- UN2814 Matières infectieuses pour l'homme
- UN3373 Matière biologique, catégorie B

Catégorie A – ONU :

- Matière infectieuse transportée sous forme qui peut, en cas d'exposition à celle-ci, provoquer une invalidité permanente, constituer une menace ou provoquer la mort.
 - o UN2814
- Limité aux cultures pour certains organismes.
- Exemples indicatifs (liste non exhaustive)
 - o Appendice 3 modification no. 6



Liste Cat. A et B
Appendice 3.doc

- o Liste 3.6 D de l'IATA



Liste 3.6D de
l'IATA.pdf

Catégorie B – ONU :

- Matière infectieuse qui ne satisfait pas aux critères de la Catégorie A.
 - o Produits biologiques ou organismes et micro-organismes génétiquement modifiés tels que le sang et ses composants.
- UN3373 « Matière biologique, catégorie B »
- Exemples indicatifs dans la Modification no. 6
 - o Appendice 3 (voir pièce jointe ci-dessus)



Spécimen exempté :

Les échantillons de patients sont exemptés si on ne soupçonne aucune présence de pathogène et expédiés pour analyse ou enquête.

Boîte de type 1A :

Boîte normalisée et le contenant secondaire doit être étanche. Référence : système de transport « SAF-T-PAK »



Boîte de type 1B :

En plus des exigences associées à un contenant de type 1B mentionnées à la parie 2 de la norme CAN/CGSB-43.125-2003 :

Un contenant de type 1B doit :

- a) pouvoir réussir :
 - i. d'une part, l'essai de pression interne mentionné à l'article 4.4 de la norme CAN/CGSB-43.125-2003 s'il doit contenir des matières liquides,
 - ii. d'autre part, l'épreuve de chute mentionnée à l'article 4.5 de la norme CAN/CGSB-43.125-2003, sauf que la hauteur de chute peut être de 1,2 m;
- b) être conforme aux exigences de la clause 4.2.1 (iii) de la norme CAN/CGSB-43.125-2003 concernant de multiples contenants primaires placés dans un contenant secondaire; toutefois, seuls les contenants primaires fragiles doivent être séparés ou enveloppés individuellement;
- c) rencontrer les exigences de l'article 4.2.2.1 de la norme CAN/CGSB-43.125-2003 concernant les réfrigérants.



Boîte de transport non normalisé pour le transport de spécimen humain exempté :

Le contenant doit être conçu, construit, rempli, obturé, arrimé et entretenu de façon à empêcher, dans des conditions normales de transport, y compris la manutention, tout rejet accidentel du spécimen.

5.0 Personnes visées

- Technologistes médicaux
- Personnel infirmier
- Préposés au transport
- Transporteurs
- Personnel clérical (du laboratoire)
- Personnel des centres de prélèvements externes et des cliniques médicales

6.0 Rôles et responsabilités

Technologistes médicaux :

Expédition vers un laboratoire de référence:

- Obtenir sa certification de transport de matières dangereuses ou être sous la supervision d'une personne l'ayant obtenue.
- Procéder à l'emballage des spécimens selon la procédure.
- Compléter adéquatement les formulaires obligatoires.
- Identifier adéquatement le colis.
- Assurer les délais et conditions de transports.

Réception :

- Vérifier que le colis est indemne, qu'il n'a pas été ouvert.

- Procéder à l'ouverture et vérifier l'état des spécimens selon les spécifications de transport et que les documents qui les accompagnent sont complets et que le délai de conservation a été respecté.

Personnel infirmier, personnel des centres de prélèvements externes et des cliniques médicales :

Expédition :

- Obtenir ou être dirigé par une personne ayant obtenu sa certification de transport de matières dangereuses.
- Procéder à l'emballage des spécimens selon la procédure.
- Compléter adéquatement les formulaires obligatoires.
- Identifier adéquatement le colis.
- Assurer les délais et conditions de transports.

Personnel clérical (du laboratoire) :

Expédition (surveillance des envois par transporteurs):

- Aviser immédiatement la personne qui a déposé le colis ou l'enveloppe dans la zone identifiée et dédiée à l'expédition de colis pour tout délai > 3 heures.

Réception :

- Vérifier que le colis est indemne, qu'il n'a pas été ouvert (la personne qui coupe le scellé s'engage à prendre charge du contenu de la boîte).
- Procéder à l'ouverture et vérifier l'état des spécimens selon les spécifications de transport, que les documents qui les accompagnent sont complets et que le délai de conservation a été respecté.
- Remettre au transporteur un enregistreur de température si nécessaire.

Préposés au transport :

- Doit posséder une certification en règle (la certification pour les transports de surface (terrestre) est valide pour 3 ans).
- Assurer l'intégrité du colis de l'expéditeur au destinataire.
- Compléter la feuille de route.
- Déposer les boîtes vides (boîtes de retour) dans le dépôt dédié à cet effet. Retirer les « Ice-Pack » des boîtes et aviser immédiatement un(e) technologiste médical(e) si un spécimen est présent dans une boîte.

Assistante chef responsable qualité :

- Effectuer la gestion des enregistreurs de température, programmation et extraction des données de l'enregistreur.

7.0 Procédures

Classification des spécimens pour le choix de la procédure de transport :

Vous trouverez dans la présente procédure la liste des agents pathogènes associés à la catégorie A et ceux de la catégorie B. (Liste 3.6D de l'IATA)

Pour faciliter cette étape, voici des scénarios de classification :

1. Prise de sang d'un patient normalement en bonne santé.

Particularités de la source : **Vérifier l'efficacité d'un médicament pour la fièvre des foies.**

Antécédents médicaux : Inconnus

Symptômes : Aucun

Conditions endémiques : Normales

Un échantillon d'un patient en bonne santé serait considéré « Spécimen humain exempté » si les vérifications ne touchent pas les microbes, les maladies ou les infections.

2. Prise de sang d'un patient normalement en bonne santé (aucun symptôme mais son dossier médical est inconnu). Le patient veut s'assurer, par un **test de routine**, qu'il n'a pas de **MTS**.

Antécédents médicaux : Inconnus

Symptômes : Aucun

Conditions locales endémiques : Normales

Si l'on test pour les MTS, l'échantillon doit être considéré « UN3373, Catégorie B ».

3. Prise de sang pour un patient normalement en bonne santé (aucun symptôme, mais son dossier médical est inconnu). Le patient veut s'assurer qu'il n'a pas le **VIH suite à une aventure non protégée avec une personne à risques**.

Antécédents médicaux : Inconnus

Symptômes : Aucun

Conditions locales endémiques : Normales

Si l'on test pour les MTS, l'échantillon doit être considéré « UN3373, Catégorie B ».

Fourniture et étiquettes :

Produit (matériel disponible via le service d'approvisionnement) :

- Contenant secondaire, sac biorisque refermable format moyen : 8 X 10 po (pour le transport d'un spécimen ou d'une quantité minimale qui n'exige pas l'utilisation d'un portoir) : #2227602
- Contenant secondaire, sac biorisque refermable format grand : 12 X 15 po (pour le transport de spécimens avec utilisation d'un portoir) : #2227603
- Matière absorbante (piqué bleu) peut contenir jusqu'à 300 ml de liquide : #2020633
- Boîte de transport (coffre de plastique rigide) : #2227554
- Attache (Ty-Rap) : #5055646

Étiquette :

- Spécimen humain exempté (disponible au laboratoire)

Produits spécifiques pour le laboratoire

- Boîte pour transport de substances biologiques catégorie B (contenant type 1B)
- Boîte pour transport de matières infectieuses catégorie A (contenant type 1A)

Étiquette :

- Substance biologique, catégorie B + sigle UN3373
- Si utilisation de glace sèche : sigle Classe 9
- Matières infectieuses pour l'homme + sigle UN2814 + sigle matières infectieuses 6
- Numéro 24 heures de Canutec

N.B. : Les produits spécifiques pour le laboratoire peuvent s'appliquer à tout établissement (site de prélèvements) qui doit procéder à l'acheminement de spécimens biologiques classés catégorie B ou catégorie A. Advenant cette situation, une demande au laboratoire pourra être faite pour l'obtention des renseignements concernant le matériel et autorisation (Canutec).

Contrôle de la température :

Nous effectuons le contrôle de la température dans les boîtes de transport à l'aide d'enregistreurs de température de la compagnie Madge Tech, nommé « Tempretriever ». L'écart de température détectable de ces appareils est -40 à +80°C.



Matériels nécessaires :

- Boîte de transport noir (utilisé pour le transport des spécimens humains exemptés).
- Icepacks
- Enregistreur de température.

Procédure :

1. Déposer les icepacks dans la boîte de transport 1 heure avant d'y ajouter les enregistreurs (les enregistreurs doivent de trouver dans un sac ziploc).
2. Placer un enregistreur dans l'une des boîtes de transport de l'envoi.
3. Lors de l'arrivée au laboratoire, l'enregistreur est pris en charge en même temps que les tubes par les commis de la réception.
4. Un autre enregistreur de température est remis pour le lendemain.

Ces enregistreurs sont programmables à partir du logiciel IFC200 disponible du poste informatique de l'assistante chef responsable qualité, local HG2-340. Les valeurs de température et plusieurs types de statistiques sont facilement accessibles grâce à ce logiciel. Il est possible de démarrer l'enregistreur sur le champ ou de programmer la prise de mesure pour une date à venir.

Nous procédons à un audit de température au niveau des CLSC de notre CSSS à tous les mois. Chaque CLSC effectue l'audit d'une durée d'un mois quatre fois par année. Cela permet d'évaluer la conformité des spécimens à des points de services différents et à des distances différentes de l'hôpital Honoré-Mercier. Éventuellement, le contrôle de la température se fera aussi au niveau des boîtes de transport des cliniques.

Les valeurs et les statistiques journalières de l'enregistreur sont remises à la biochimiste clinique du laboratoire. Le but de cette surveillance est d'éviter une température trop élevée dans les boîtes de transport (>25°C) ce qui pourrait entraîner une détérioration précoce des spécimens biologiques.

Spécimen humain exempté :

- Contenant primaire : Contenant primaire étanche (tube pour prélèvement sanguin (exemple : tube or avec gel), contenant stérile 90 ml (contenant pour culture d'urine), etc.)
- Contenant secondaire : Le contenant primaire est déposé dans un sac biorisque refermable (contenant secondaire). Si plusieurs spécimens sont acheminés dans le même envoi, utiliser un portoir pour éviter qu'ils s'entrechoquent et utiliser le sac grand format. Si le ou les spécimens sont accompagnés d'un formulaire de demande d'analyses, utiliser la pochette extérieure du sac afin que les documents ne soient pas en contact avec les spécimens biologiques.
- Matière absorbante : Piqué bleu # 2020633. Un piqué peut contenir jusqu'à 300 ml de liquide. Prévoir une quantité suffisante pour absorber le volume de liquide contenu dans la boîte de transport.
- Boîte de transport identifiée « spécimen humain exempté »: Déposer le contenant secondaire dans une boîte de transport prévue à cet effet. La boîte de transport doit avoir une matière absorbante au fond de sorte que si un déversement se produit qu'il soit absorbé par celle-ci. Une fois la boîte fermée, la scellée avec une attache (Ty-Rap).



Spécimen catégorie B UN3373 :

- Contenant primaire : Contenant primaire étanche (tube pour prélèvement sanguin (exemple : tube or avec gel), contenant stérile 90 ml (contenant pour culture d'urine), etc.)

- Contenant secondaire :

o Spécimen ou matière infectieuse sous forme solide (ou congelé(e)) :

Le contenant primaire est déposé dans un sac biorisque refermable (contenant secondaire). Si plusieurs spécimens sont acheminés dans le même envoi, utiliser un portoir pour éviter qu'ils s'entrechoquent et utiliser le sac grand format. Si le ou les spécimens sont accompagnés d'un formulaire de demande d'analyses, utiliser la pochette extérieure du sac afin que les documents ne soient pas en contact avec les spécimens biologiques.



o Spécimen ou matière infectieuse sous forme liquide : Le contenant primaire, en présence de matière absorbante en quantité suffisante pour absorber le liquide en cas de déversement accidentel, sont déposés dans un contenant secondaire étanche.



- Matière absorbante :

Piqué bleu # 2020633. Un piqué peut contenir jusqu'à 300 ml de liquide. Prévoir une quantité suffisante pour absorber le volume de liquide contenu dans la boîte de transport.

- Boîte de transport :

o Identification :

- Substance biologique catégorie B + sigle UN3373
- Numéro 24 heures de Canutec
- Si utilisation de glace sèche :
 - sigle Classe 9
 - poids de la glace sèche en kg
- Expéditeur et Destinataire
- Nom de la personne responsable à contacter (expéditeur)

o Boîte :

- Boîte en carton (contenant type 1B)



Déposer le contenant secondaire dans la boîte et bien la scellée avec du ruban adhésif.

Spécimen catégorie A UN2814 :

- Contenant primaire : Contenant primaire étanche (tube pour prélèvement sanguin (exemple : tube or avec gel), contenant stérile 90 ml (contenant pour culture d'urine), contenant pour analyse d'urine, etc.)
- Contenant secondaire :
 - o Spécimen ou matière infectieuse sous forme solide (ou congelé(e)) :
Le contenant primaire est déposé dans un sac biorisque refermable (contenant secondaire). Si plusieurs spécimens sont acheminés dans le même envoi, utiliser un portoir pour éviter qu'ils s'entrechoquent et utiliser le sac grand format. Si le ou les spécimens sont accompagnés d'un formulaire de demande d'analyses, utiliser la pochette extérieure du sac afin que les documents ne soient pas en contact avec les spécimens biologiques.
 - o Spécimen ou matière infectieuse sous forme liquide : Le contenant primaire, en présence de matière absorbante en quantité suffisante pour absorber le liquide en cas de déversement accidentel, sont déposés dans un contenant secondaire étanche.
- Matière absorbante :
Piqué bleu # 2020633. Un piqué peut contenir jusqu'à 300 ml de liquide. Prévoir une quantité suffisante pour absorber le volume de liquide contenu dans la boîte de transport.
- Boîte de transport :
 - o Identification :
 - Matières infectieuses pour l'homme + sigle UN2814 + sigle matières infectieuses 6
 - Permis temporaire SU9734
 - Numéro 24 heures de Canutec
 - Si utilisation de glace sèche : sigle Classe 9 + poids de la glace sèche en kg
 - Expéditeur et Destinataire
 - Nom de la personne responsable à contacter (expéditeur)
 - o Boîte :
 - Boîte en carton (contenant type 1A)
 - o Formulaire d'expédition



Formulaire
d'expédition.doc

- Document en 3 copies (conserver une copie 2 ans), avec les renseignements :
 - Expéditeur et destinataire
 - Date d'expédition
 - Numéro 24 heures (Canutec)
 - Pour chaque marchandise dangereuse : appellation réglementaire (matières infectieuses pour l'homme), classe primaire (6.2), numéro d'identification (UN2814), groupe d'emballage (Type 1A), nombre de contenants, quantité en unités métriques



Pour un ou des agents pathogène du groupe de risque 4 : S'assurer qu'un plan d'urgence est en place en cas de déversement ou d'accident en cours de transport.

Aide-mémoire à la préparation des envois :



Les contenants primaires doivent être déposés dans un contenant secondaire :



- sac biorisque refermable pour les matières solides ou congelées



- contenant de plastique vissé pour les matières liquides

Classification	Contenant	Étiquettes	Documents requis
Spécimens humains exemptés	Boîte double emballage (Styromousse + carton)	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Spécimen humain exempté</div>	
Catégorie B	Boîte double emballage (Styromousse + carton)	1. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Substance biologique, catégorie B</div> 2. (Étiquette UN3373)  3. Numéro 24 heures de Canutec	
Catégorie A	Boîte en carton type TC-125-1A	1. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Matières infectieuses pour l'homme, UN2814</div> 2. (Étiquette Classe 6)  3. Numéro 24 heures de Canutec	Bordereau d'expédition en 3 copies : <ul style="list-style-type: none"> - 2 copies jointes avec le coli - 1 copie conservée au laboratoire 2 ans.

Si utilisation de glace sèche :

(Étiquette Classe 9)
+ UN1845
(et le poids de la glace sèche en Kg)



Bordereau d'expédition pour envoi avec catégorie B et A en 3 copies (voir catégorie A)

8.0 Modalités d'application

Cette procédure s'applique pour l'acheminement des spécimens en provenance des cliniques privées, des centres de prélèvements situés en CLSC, des résidences privées et congrégations religieuses vers le laboratoire du CSSS Richelieu-Yamaska.

Cela s'applique pour tous les envois que le laboratoire du CSSS Richelieu-Yamaska effectue vers les laboratoires de références.

Pour les envois nécessitant un transport aérien, les normes de l'IATA s'ajoutent aux normes terrestres :

Contactez le transporteur FedEx Express au : 1-800-GoFedEx ou 1-800-463-3339

Documents à compléter :

- Le formulaire de demande d'analyses : Disponible sur le site de l'Agence de la santé publique du Canada selon l'analyse : http://www.nml-lnm.gc.ca/guide2/requisition_fralist.php?start=61
- La facture commerciale seulement si le colis est envoyé à l'extérieur du Canada (ex : Etats-Unis) :

COMMERCIAL INVOICE FACTURE COMMERCIALE						
Date of Exportation Date de l'exportation		Invoice Number Numéro de facture		Export References Renseignements sur l'expédition		Related Parties - Parties liées Yes / No Oui / Non
Shipper/Exporter (complete name and address) Expéditeur/Exportateur (nom et adresse)			Consignee (complete name and address) Destinataire (nom et adresse)		Tax I.D. Number No. d'identification aux fins de l'impôt	
Country of Export/Pays d'exportation			Terms of Sale Conditions de vente		Currency of Sale Devise de la vente	
Country of Manufacture Pays de Fabrication			Importer (if other than consignee) Acheteur (si différent du destinataire)			
Country of Ultimate Destination Pays de destination finale						
International Air Waybill Number Numéro de lettre de transport aérien internationale					(NOTE: All shipments must be accompanied by a Federal Express International Air Waybill.) NOTA: Tous les envois doivent s'accompagner d'une lettre de transport aérien internationale de FedEx.	
Marks & No.'s, No. of Pkg.'s, Type of Packaging, Full Description of Goods Marques et numéros, No. de colis, Type d'emball., Description de la marchandise		Quantity Quantité	Unit of Measure Unité de mesure	Weight Poids (kg)	Unit Value Valeur par unité	Total Value Valeur totale
Total Number of Packages Nombre total de colis		Total Weight Poids brut		Check one /Cochez une entrée F.O.B. C&F CIF		
These commodities, technology or software were exported from Canada in accordance with the Export Administration Regulations. Diversion contrary to Canadian law prohibited. Ces marchandises, technologies ou logiciels ont été exportés du Canada conformément aux règlements administratifs sur l'exportation des États-Unis. Tout agissement contraire à la loi canadienne est strictement interdit. It is hereby certified that this invoice shows the actual price of the goods described, that that no other invoice has been issued, and that all particulars are true and correct. Je certifie par la présente que les prix indiqués sur cette facture sont exacts, qu'aucune autre facture commerciale n'a été produite et que tous les renseignements fournis sont vérifiées.				Packing Costs Frais d'emballage		
				Freight Costs Frais de transport		
SIGNATURE				Insurance Costs Frais d'assurance		
				Other Costs Autres frais		
				Total Invoice Value Montant total de la facture		
TITLE - TITRE			DATE			

FedEx® International Air Waybill

Express® Lettre de transport aérien internationale

For packages over 150 lb. or 68 kg, use the Sender's Copy or the International Service. For packages over 150 lb. or 68 kg, use the Sender's Copy or the International Service.

1 From / Expéditeur *From: Expediteur* *Expéditeur*
 Date: **MAN/DJ/VA**
 Sender's FedEx Account Number / N° de compte FedEx de l'expéditeur
 Province: **ONTARIO/PROV. ONTARIO**

2 Your Material Reference / Votre référence de matériel
 City: **OTTAWA** Province: **CANADA** Postal Code: **K1P 1H7**
 Address: **1000 BANKERS BUILDING**

3 To / Destinataire
 Company: **OTTAWA**
 Address: **1000 BANKERS BUILDING**
 City: **OTTAWA** Province: **CANADA** Postal Code: **K1P 1H7**

4 Shipment Information / Informations sur l'envoi
 Total Packages: **1** Total Weight: **1.000** Total Volume: **1000**
 Net Weight: **1.000** Net Volume: **1000**
 Description: **COMPLETENENGLISH**
 Country of Origin: **USA** Country of Destination: **USA**

5 Express Package Service / Service colis express
 FedEx International Priority FedEx International First
 FedEx International Economy

6 Packaging / Emballage
 FedEx Envelope FedEx Pak FedEx Tube
 Envelope FedEx Pak FedEx Tube FedEx
 Other FedEx 10kg Box* FedEx 25kg Box*
 Autre Boîte 10kg FedEx* Boîte 25kg FedEx*

7 Special Handling / Manutention spéciale
 HOLD at FedEx location SCHEDULED DELIVERY / LIVRAISON PROGRAMMEE
 RETURN to sender RETURN TO SENDER / RETOUR A L'ENVOI

8a Payment Bill / Paiement des charges de transport
 Sender/Expéditeur Recipient/Destinataire
 Third Party Credit Card Cash/Chèque
 Cheque

8b Payment Bill / Paiement des charges de transport
 Sender/Expéditeur Recipient/Destinataire
 Third Party Credit Card Cash/Chèque
 Cheque

9 Required Signature / Signature requise
 Use of this Air Waybill constitutes your agreement to the Conditions of Contract on the back of this Air Waybill.
 Signature: **[Signature]**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

SHIPMENT TRACKING INFORMATION
 Tracking Number: **8611 2390 1646**

Sender's Copy

Copie expéditeur

For packages over 150 lb. or 68 kg, use the Sender's Copy or the International Service. For packages over 150 lb. or 68 kg, use the Sender's Copy or the International Service.

SLI

0412

9.0 Références

Transport Canada : <http://www.tc.gc.ca/lois-reglements/GENERALE/T/tmd/menu.htm>

Centre de conformité Inc : document de formation, 61 pages.

IATA : <http://www.iata.org/index.htm>

Gazette du Canada, Partie I, Vol. 140, no° 39, Ottawa, le samedi 30 septembre 2006

Compagnie Pangas :

http://www.pangas.ch/international/web/lg/ch/likeIlgchpangasfr.nsf/docbyalias/prod_at_troc_nav

Site de l'Agence de la santé publique du Canada selon l'analyse :

http://www.nml-lnm.gc.ca/guide2/requisition_fralist.php?start=61

Suite de révision de lecture des procédures